



AVIS ET INSTRUCTIONS DE COURSE 2018

Régate d'ouverture 29 juillet - Coupe Haffner 3 août
Régate des Courlis 5 août - Coupe des Ebihens 7 août
Coupe des Jeunes 17 août - Coupe des Dames 24 août

Organisée par le Yacht Club de Saint-Cast

A disposition du Comité de Course : 15h

1 - Inscriptions

Soit :

- a) Sur le site du Yacht Club de Saint-Cast <http://www.ycsc.com/>
- c) Par VHF canal 77, au plus tard 15 mn avant le départ de la régata.

Important

Tous les bateaux doivent pouvoir être identifiables par un N° de voile

Les Régates sont gratuites

Tous les abandons doivent être signalés au Yacht Club de Saint-Cast par VHF canal 77.

2 - Règles applicables

- Les règles de course à la voile 2017/2020 de l'ISAF.
- Les prescriptions de la FFV.
- Le présent avis de course/instruction de course.

3 - Admission

Types de bateaux : Habitables et Quillards

4 - Programme prévisionnel

Régata en **une manche** sur parcours côtier ou parcours construit.

Mise à disposition du comité de course à 15h00 à proximité des bouées Jaunes mouillées dans l'Est et à l'extérieur du Mouillage du port de la Garde.

Proclamation des résultats : 19h au Club House du Yacht Club de Saint-Cast sauf annonce VHF précisant la date, le lieu et l'heure.

5 - Parcours

Le parcours de la régata sera défini en fonction du vent et de la force de la mer au plus tard 15 mn après la mise à disposition, il sera alors diffusé aux participants par VHF canal 77

6 - Calcul des temps compensés

Osiris FFV

7 - Décharges de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de prendre le départ ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

8 - informations et renseignements

Téléphone : 06 29 50 63 53 et internet : <http://www.ycsc.com/>